

Enquête de satisfaction 2025 Étape jury

Cette étude a été réalisée entre le 26 juin et le 11 juillet 2025 auprès de 1048 candidats ayant déposé un livret 2 de validation (septembre 2024 et janvier 2025) et ayant communiqué une adresse électronique valide.

Le taux de retour de réponse est de **39%** ce qui nous donne un échantillon fiable.

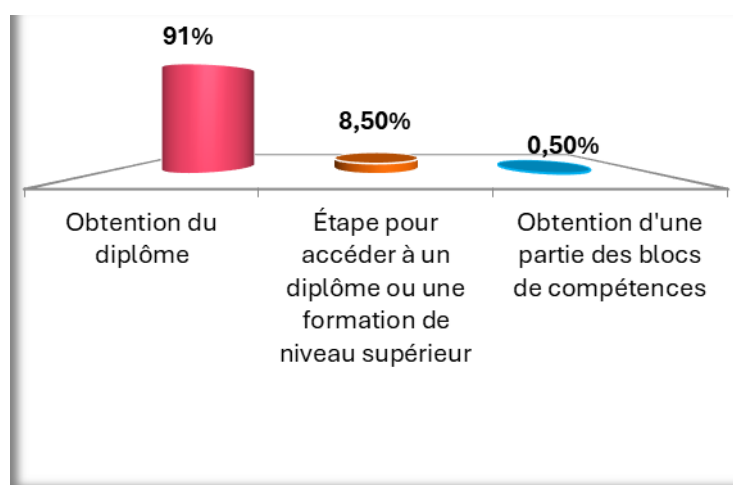
Objectifs de l'enquête :

- Offrir une vision claire de toutes les étapes du parcours d'accompagnement VAE, y compris l'entretien avec le jury.
- Développer des actions pour assurer une amélioration constante de la qualité du service.

Objectifs du parcours VAE

405 réponses

91% des candidats engagent un parcours de VAE dans le but d'obtenir le diplôme. C'est 9 points de plus qu'en 2024.

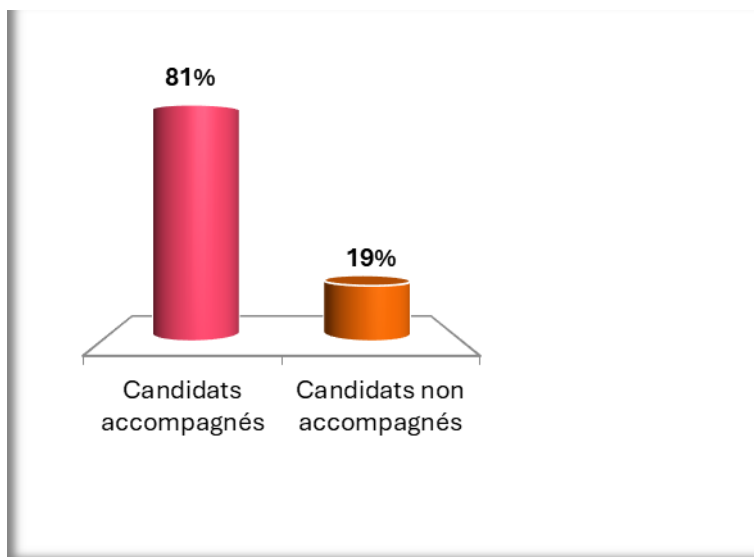


Accompagnement des candidats

405 réponses

81% des candidats ont bénéficié d'un accompagnement pour la constitution du livret 2.
C'est 2 points de plus qu'en 2024.

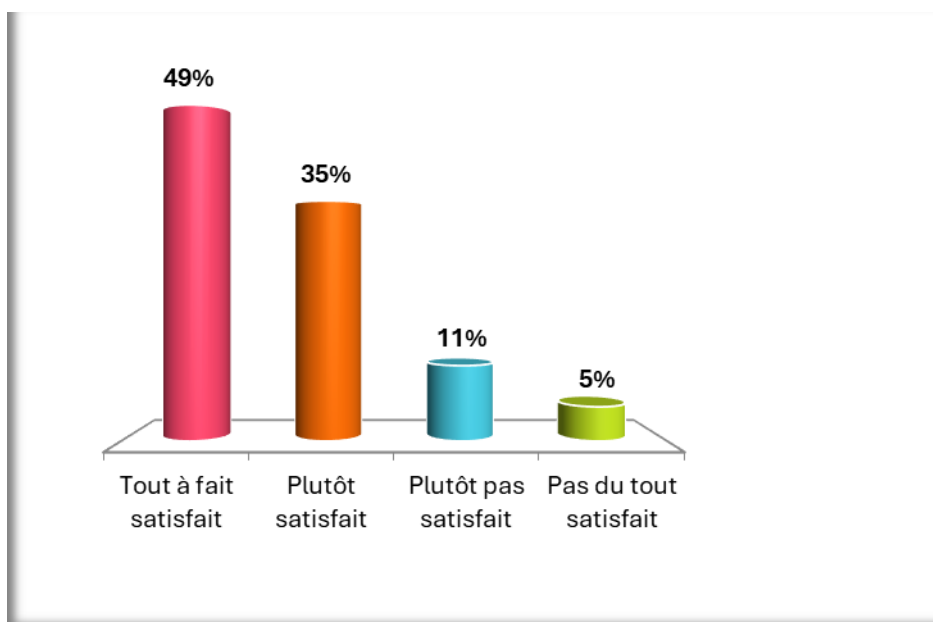
Parmi les 81% de candidats accompagnés qui ont répondu à l'enquête, **63 %** le sont par l'éducation nationale, c'est-à-dire par les sites de proximité implantés dans les GRETA et habilités par le DAVA.
On constate 7 points de hausse par rapport à 2024.



Le déroulement de la prestation d'accompagnement

98 réponses

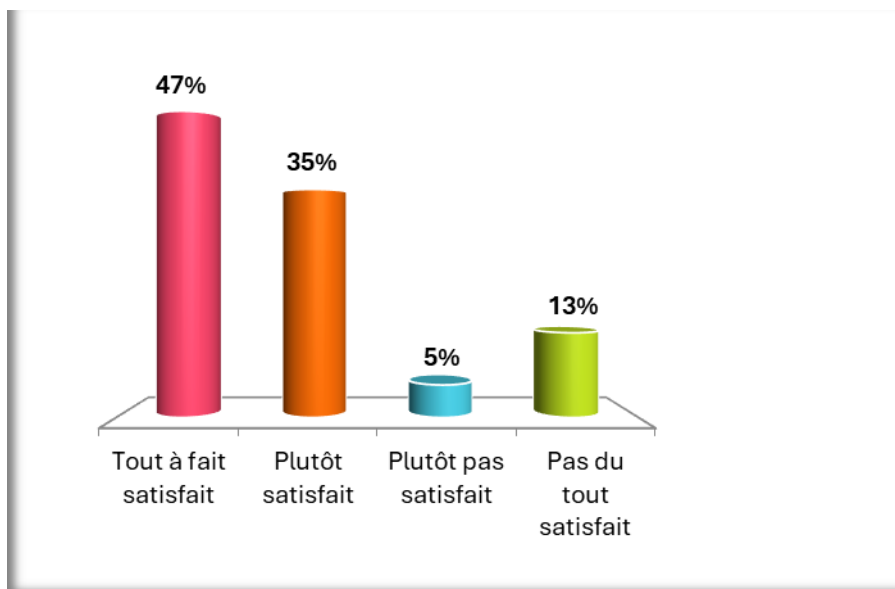
84% des candidats accompagnés par l'éducation nationale sont satisfaits du déroulement de la prestation d'accompagnement. Ce taux est en baisse de 8 points.



Le suivi à distance

146 réponses

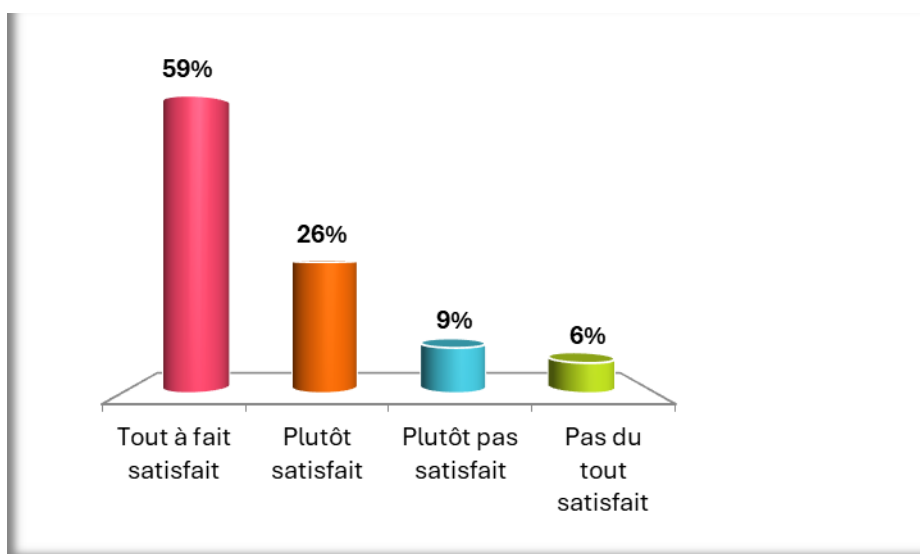
82% des candidats accompagnés par l'éducation nationale sont satisfaits du suivi à distance effectué par leur accompagnateur. C'est 5 points de moins qu'en 2024.



La séance de préparation à l'entretien avec le jury

98 réponses

85% des candidats accompagnés par l'éducation nationale sont satisfaits de la séance de préparation à l'entretien avec le jury. Le taux baisse de 2 points.



Les délais entre le dépôt de dossier et l'entretien avec le jury

103 réponses

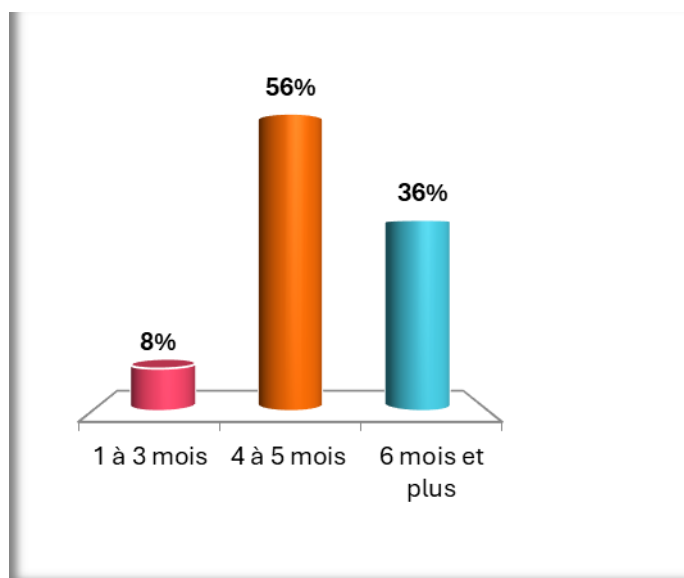
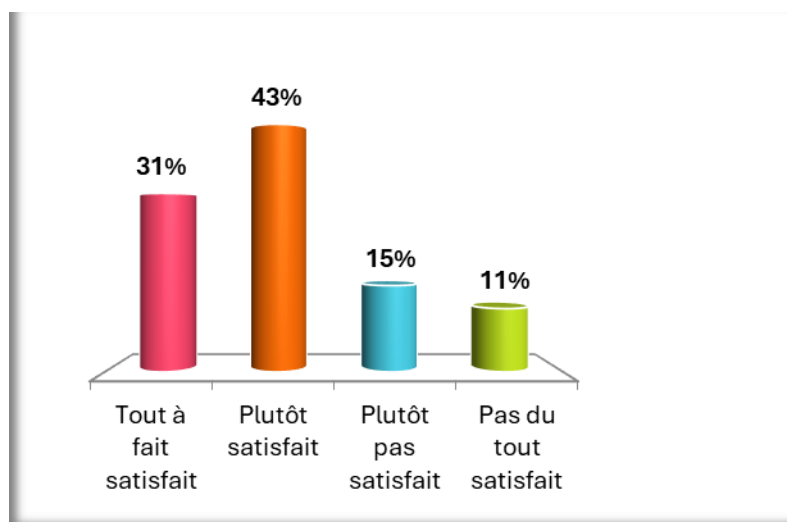
74% des candidats sont plutôt satisfaits des délais entre le dépôt de dossier et l'entretien avec le jury. Ce taux est en baisse de 6 points.

Un délai de 4 à 5 mois s'écoule entre la remise du livret 2 et l'entretien avec le jury pour 56% des candidats, 36% ont attendu au-delà de 6 mois.

Par ailleurs, les diplômes du secteur de l'intervention sociale (DEME, DEES, DEETS, DECESF) suscitent un fort engouement, entraînant une organisation logistique particulièrement complexe. Celle-ci concerne notamment la composition des jurys, la planification des sessions et la disponibilité des locaux nécessaires à la tenue des entretiens.

En raison de cette organisation spécifique, les jurys sont généralement programmés en fin de session, soit environ cinq mois après le dépôt du livret 2 pour la session de printemps 2025.

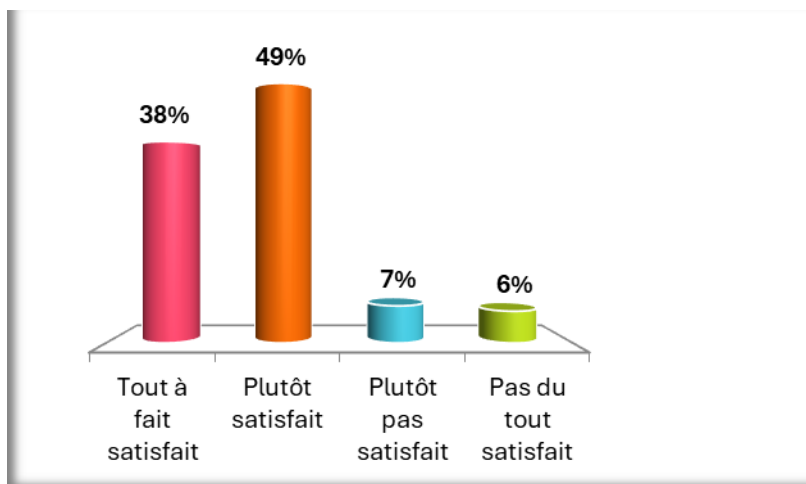
Ce délai, parfois perçu comme long et difficile à vivre par les candidats, peut générer un sentiment d'attente prolongée **et** favoriser une forme d'insatisfaction. Cette situation n'est pas observée pour les autres filières.



Les délais entre la réception de la convocation et l'entretien avec le jury

405 réponses

87% des candidats sont satisfaits des délais entre la réception de la convocation et l'entretien avec le jury. Le taux chute de 3 points.



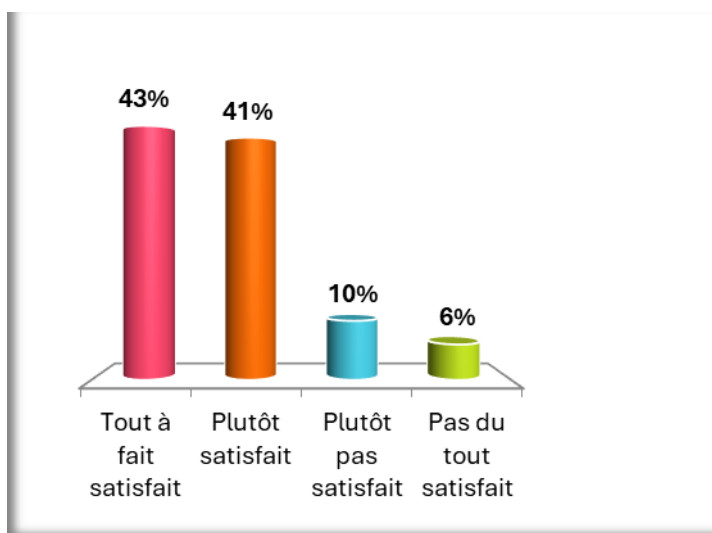
Les délais entre votre entretien avec le jury et la connaissance de vos résultats

405 réponses

84% des candidats sont satisfaits des délais entre l'entretien et la connaissance des résultats. Taux en hausse de 4 points.

Le service des examens du rectorat transmet généralement les résultats dans un délai d'environ trois semaines après l'entretien avec le jury, **sauf durant les périodes de congés scolaires**.

Cette organisation impacte notamment les candidats dont le passage devant le jury intervient **juste avant les vacances scolaires** (Toussaint, Noël, hiver ou printemps), entraînant un délai de traitement plus long.



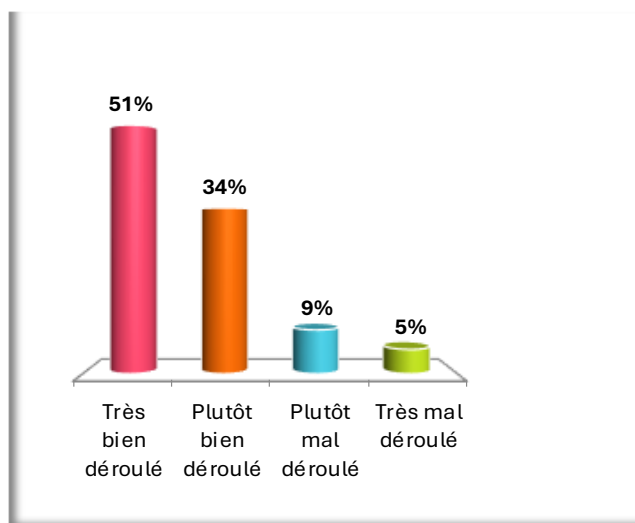
Le déroulement de l'entretien avec le jury

405 réponses

85% des candidats estiment que leur entretien s'est plutôt bien déroulé. Taux stable depuis trois années consécutives.

Parmi les 15 % de candidats ayant estimé que leur passage devant le jury s'était plutôt mal ou très mal déroulé, figurent principalement ceux ayant obtenu une validation partielle ou aucune validation, mais également — de manière plus surprenante — quelques candidats ayant pourtant obtenu une validation totale.

Les motifs les plus fréquemment évoqués concernent un manque d'écoute ou d'attention de la part de certains membres du jury, des questions perçues comme éloignées du contenu du livret 2, une approche jugée trop académique, ainsi qu'un niveau de stress élevé ayant pu entraver la prise de parole de certains candidats.

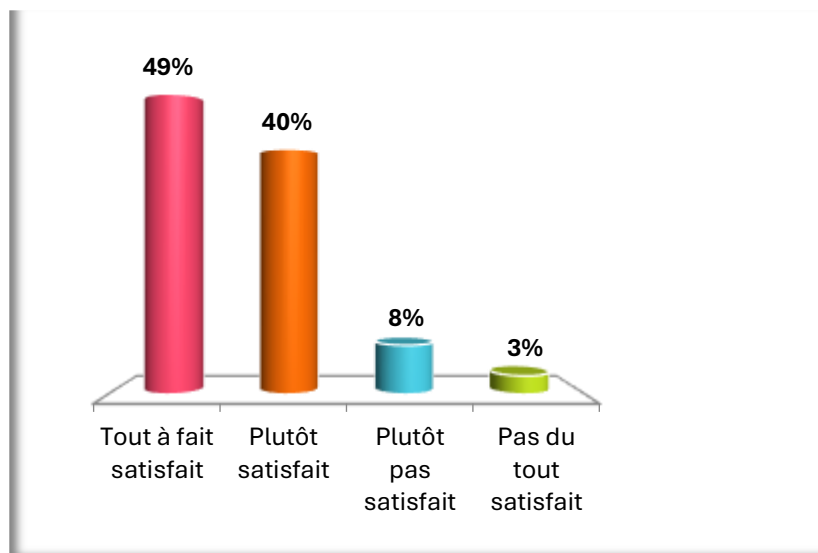


L'organisation de l'entretien avec le jury

Les conditions matérielles de l'accueil

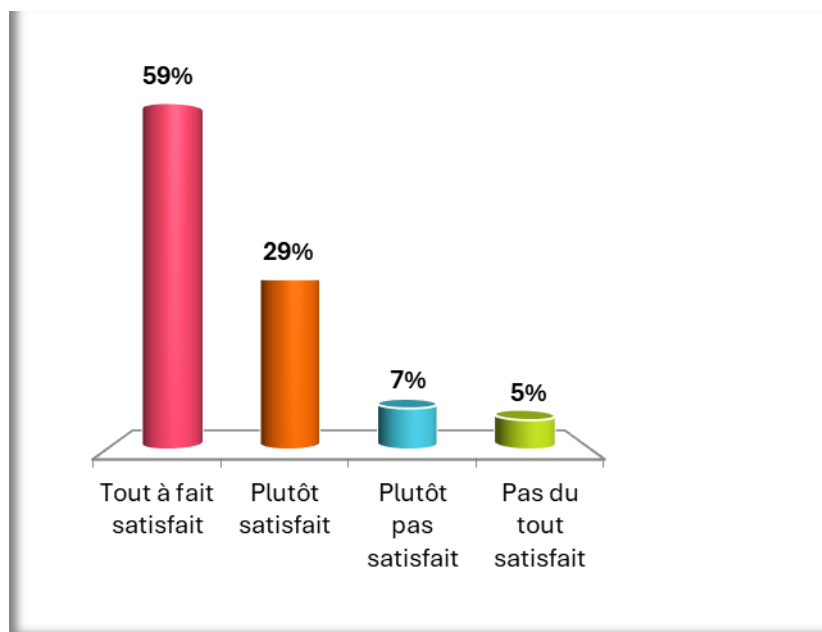
405 réponses

89% des candidats sont plutôt satisfaits des conditions matérielles de leur accueil. Ce taux est relativement stable.



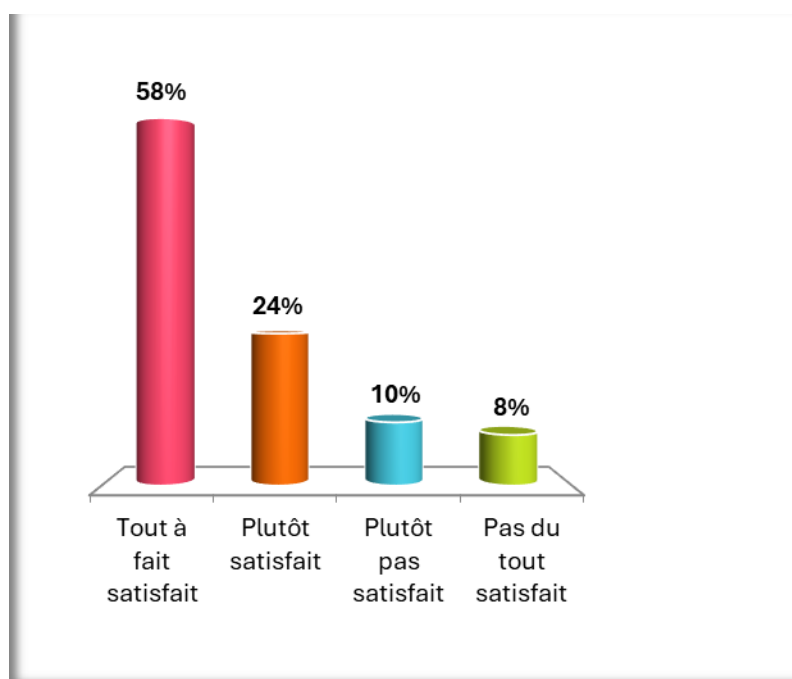
La présentation des membres de jurys et le déroulement de l'entretien **405 réponses**

88% des candidats sont plutôt satisfaits de la présentation des membres du jury. Un taux en baisse de 2 points par rapport à 2024.



L'attitude des membres de jurys **405 réponses**

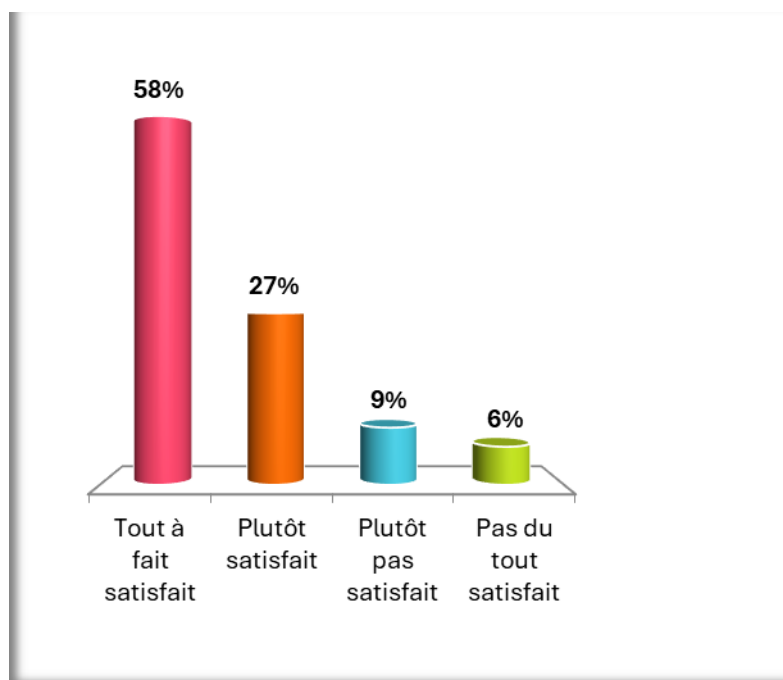
82% des candidats sont plutôt satisfaits de l'attitude des membres du jury. Ce sont 4 points de baisse.



L'adéquation entre le questionnement du jury et le lien avec le diplôme

405 réponses

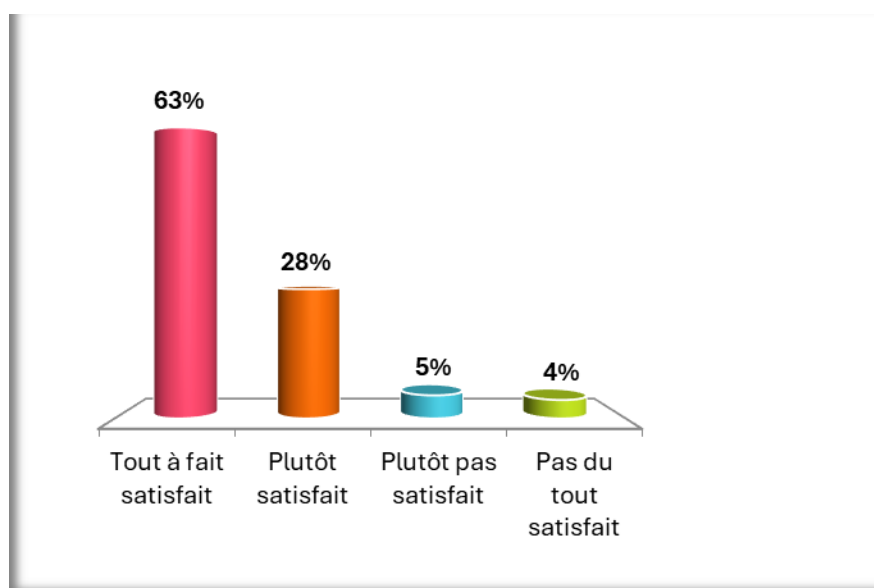
85% des candidats sont plutôt satisfaits de l'adéquation entre le questionnement du jury et le lien avec le diplôme. Ce taux reste relativement stable depuis 5 ans.



Le temps de parole accordé au candidat

405 réponses

91% des candidats sont plutôt satisfaits du temps de parole qui leur a été accordé par le jury. Ce taux est en baisse de 3 points par rapport à 2024.



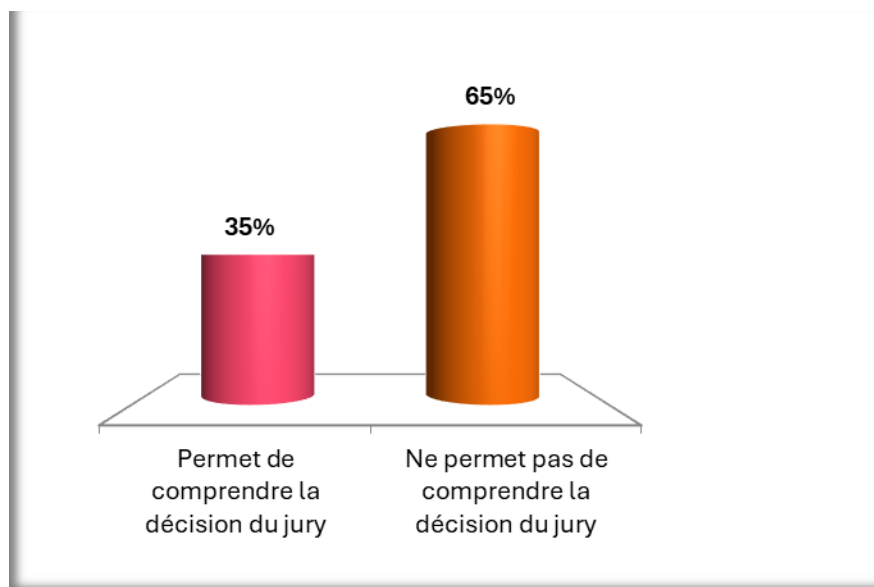
Compréhension des décisions du jury à partir des commentaires portés sur les PV

74 réponses

65 % des candidats déclarent ne pas avoir été en mesure de comprendre la décision du jury à partir des éléments transmis par le service des examens.

Cette difficulté s'explique par une évolution récente de la modalité appliquée lors de la session de printemps pour les candidats au DEES : les décisions du jury n'étaient plus accompagnées de commentaires ou d'explications détaillées, contrairement aux pratiques précédentes.

Face à ces retours et afin d'améliorer la lisibilité des résultats pour les candidats, le DAVA a réagi rapidement en demandant au service des examens du rectorat de Grenoble un ajustement de la modalité de transmission, de manière à rétablir une communication plus transparente et compréhensible des décisions du jury.



Entretien post-jury

Les candidats qui n'ont pas obtenu de validation totale ont la possibilité de bénéficier d'un entretien post jury.

Tous les candidats non accompagnés n'ayant obtenu aucune validation sont systématiquement recontactés par le DAVA.

Les autres candidats ont la possibilité, s'ils le souhaitent, de solliciter un **entretien post-jury** auprès de leur accompagnateur afin d'échanger sur les résultats et les suites possibles.

Conseils entretien post jury

37 candidats ont déclaré avoir participé à un entretien post-jury à la suite d'une validation partielle ou d'aucune validation.

Parmi ces 37 candidats 17 seulement se sont prononcés sur la satisfaction de cet entretien.

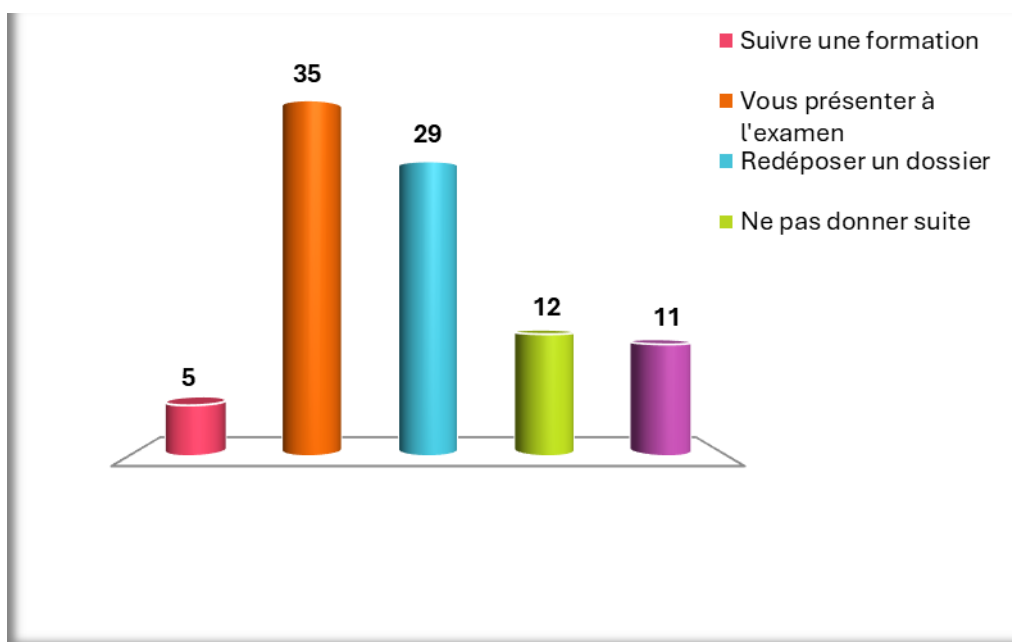
83% déclarent être plutôt satisfaits des conseils prodigués pour finaliser leur parcours.

Suite donnée au parcours pour obtenir le diplôme

92 réponses (choix multiple)

Cette question concerne les candidats qui n'ont pas obtenu de validation totale.

Comme l'an dernier, les candidats qui ont obtenu une validation partielle sont plutôt disposés à se présenter à l'examen pour finaliser l'obtention de leur diplôme.



La plus-value de la VAE

Les candidats ont été interrogés sur ce que leur avait apporté la démarche de VAE sur un plan professionnel et sur un plan personnel.

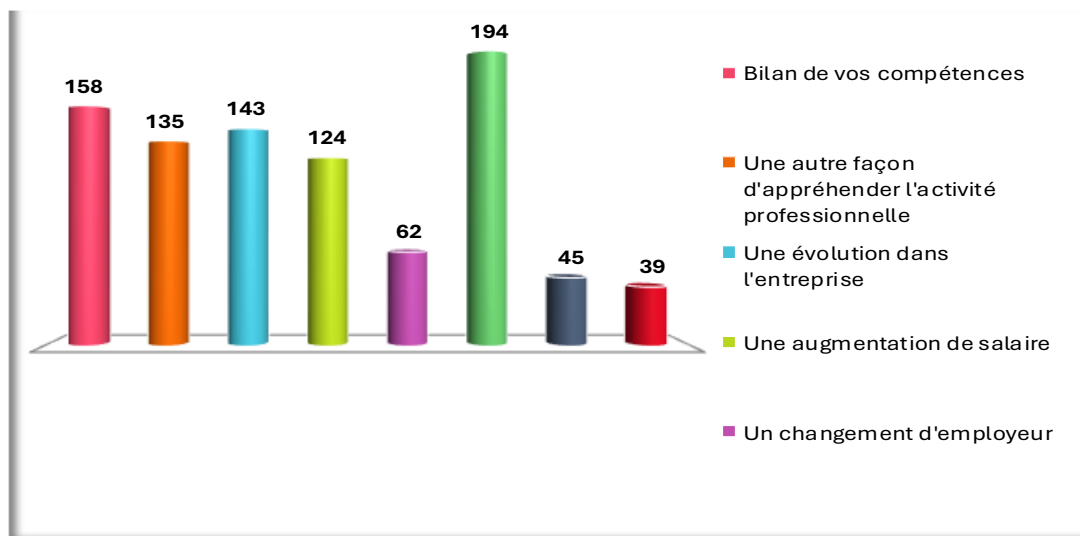
Les candidats pouvaient donner plusieurs réponses pour chacune des deux questions suivantes.

C'est le nombre de réponses pour chaque item qui apparaît.

Sur le plan professionnel

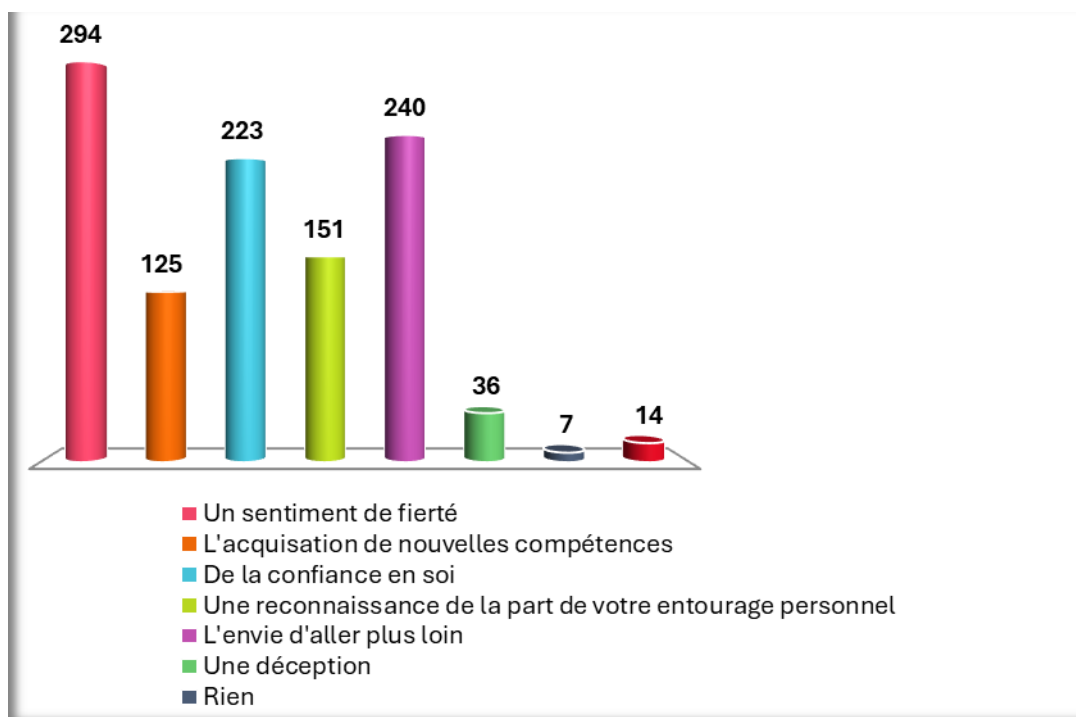
900 réponses (choix multiple)

L'analyse des données sur plusieurs années met en évidence que la reconnaissance par les collègues et les supérieurs demeure le facteur le plus valorisé par les salariés, devant la valorisation des compétences acquises ou les opportunités d'évolution professionnelle.



Sur le plan personnel

1090 réponses (choix multiple)



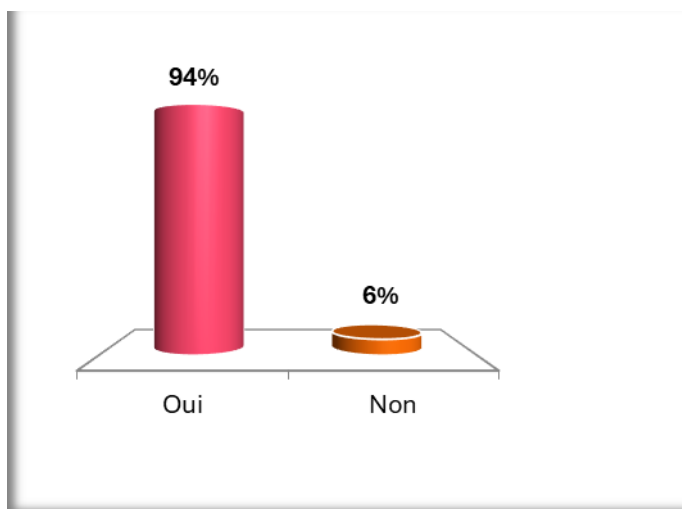
L'analyse montre également que le sentiment de fierté reste l'élément le plus partagé parmi les répondants, devant le désir d'évolution et la confiance en soi, confirmant ainsi la tendance observée les années précédentes.

Conseil auprès de l'entourage

405 réponses

Les résultats restent constants d'une année sur l'autre : **94 %** des candidats continuent de recommander la VAE à leur entourage.

Cette forte satisfaction s'explique avant tout par les perspectives d'évolution professionnelle qu'elle offre et par la reconnaissance officielle des compétences à travers l'obtention d'un diplôme, éléments perçus comme de véritables leviers d'employabilité.



Les candidats évoquent plusieurs raisons lorsqu'ils recommandent la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) à leur entourage.

En premier lieu, ils soulignent la valorisation de leurs années d'expérience professionnelle, qu'ils peuvent faire reconnaître officiellement par l'obtention d'une certification.

La souplesse du dispositif constitue également un atout majeur : la VAE permet de mener la démarche sans interrompre son activité professionnelle, conciliant ainsi emploi et projet de certification.

Enfin, la reconnaissance formelle des compétences acquises favorise l'accès à de nouvelles opportunités et l'évolution de carrière, renforçant la légitimité et la mobilité des candidats sur le marché du travail.

Voici quelques exemples de commentaires des candidats extraits de l'enquête :

- « Une façon d'évoluer rapidement »
- « C'est toujours une grande fierté de se rendre compte de ce que l'on est capable de faire. »
- « C'est une reconnaissance de nos compétences professionnelles qui nous permet de pouvoir évoluer dans un domaine d'activité. Un gain de confiance en soi, un sentiment de fierté personnelle »
- « Les membres du jury m'ont fait me sentir une bonne professionnelle. Ils ont mis en évidence mes valeurs ».
- « C'est un dispositif qui donne une chance supplémentaire de valider un diplôme. »
- « Je trouve pertinent de pouvoir évaluer sa pratique et l'analyser afin de monter en compétence. »
- « C'est une opportunité pour transformer les expériences en diplôme reconnu. »
- « Une bonne façon d'obtenir un diplôme à tout âge. »